

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Un premier regard complet sur Gauguin le portraitiste

A 8

## ACTUALITÉS

Sondage: les anglophones tiennent à leurs commissions scolaires | A 3

CAHIER  
2

## URBANISME

Des cyclistes pas tout à fait humains aux yeux d'automobilistes

B 5



### III ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Les populistes en ordre de marche

CHRISTIAN RIOUX  
À MILAN  
LE DEVOIR

À cinq jours des élections européennes, les forces souverainistes et eurosceptiques tentent de resserrer leurs rangs autour du ministre de l'Intérieur italien et président de la Ligue, Matteo Salvini. C'était tout le but de l'importante assemblée populaire, tenue samedi à Milan et qui a mobilisé plusieurs dizaines de milliers de personnes autour d'une dizaine de leaders souverainistes européens, dont la présidente du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen.

« Marine! Marine! », scandait d'eux la foule en liesse venue des quartiers populaires environnant Milan pour écouter « il Capitano » sur la place du Duomo. Devant les flèches de la cathédrale de sa ville natale et à quelques stations de métro de la piazzale Siena où il habite, celui que plusieurs considéraient déjà comme le prochain président du Conseil italien était visiblement en campagne, non seulement européenne, mais nationale. On prête à Salvini l'intention de profiter d'une victoire aux élections européennes pour provoquer des élections et gouverner l'Italie, non plus en alliance avec le Mouvement 5 étoiles, aujourd'hui en perte de vitesse, mais avec la droite de Berlusconi.

Accueilli comme une rockstar, le tribun a lancé : « On n'est pas racistes! On n'est pas fascistes! » Salvini dit prêcher pour « une Europe du bon sens » contre, dit-il, les extrémistes et les bureaucrates de Bruxelles. « Lui, il sait parler au peuple. Seul Salvini peut nous sortir de là », disait Ivano, un policier à la retraite qui votait communiste depuis qu'il était au biberon, dit-il. « Il faut revenir à une Europe qui tient compte des particularités de chacun, dit-il. On n'est pas contre l'Europe, on veut simplement une Europe qui ne soit pas contre les nations. »

Sur l'estrade, une dizaine de leaders souverainistes et d'extrême droite ont répété le même message et réaffirmé leur opposition à l'immigration de masse dont ils accusent l'Union européenne. Certains comme le néerlandais Geert Wilders allant même jusqu'à lancer « Basta islam! » Nettement moins radicale, Marine Le Pen a

VOIR PAGE A 2 : EUROPE

LA MAIN DANS LE SAC RUSSE. UNE CHRONIQUE DE FRANÇOIS BROUSSEAU. PAGE B 1

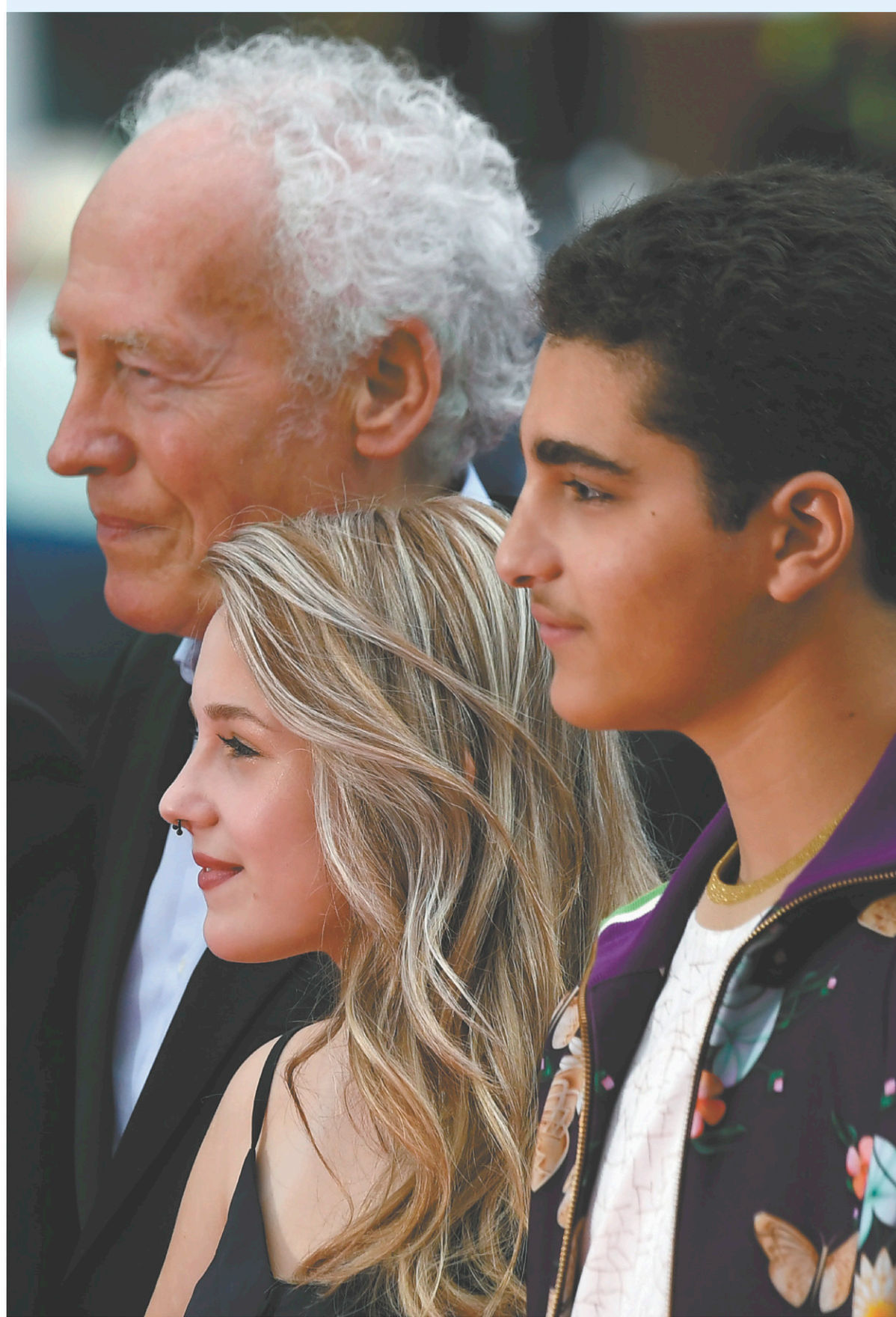
### INDEX

Avis légaux..... B6  
Culture..... B7  
Décès..... A4  
Éditorial..... A6  
Grille TV..... B7  
Idées..... A7  
Météo..... B4  
Monde..... B1  
Mots croisés..... B4  
Société..... B3  
Sudoku..... B4  
Urbanisme..... B5

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

### III LE DEVOIR AU FESTIVAL DE CANNES



Le cinéaste Jean-Pierre Dardenne en compagnie de Victoria Bluck et de Idir Ben Addi, deux des jeunes protagonistes du film belge *Le jeune Ahmed*

CHRISTOPHE SIMON AGENCE FRANCE-PRESSE

## Les frères Dardenne face au radicalisme religieux

ODILE TREMBLAY  
À CANNES  
LE DEVOIR

Viser une troisième Palme d'or après *Rosetta* en 1999 et *L'enfant* en 2005? Comment pourraient-ils s'empêcher en secret d'y rêver, les frères belges Luc et Jean-Pierre Dardenne, comme avant eux Ken Loach la semaine dernière? Ce fantasme tient de la quête inaccessible du Graal.

On ne leur prête guère le coup triple pour leur dernier film, *Le jeune Ahmed*. Il y a tant de cinéastes méritants, cette année. Pas grave! Les doubles palmés appartiennent d'ores et déjà à la mythologie cannoise, club sélect où les Dardenne se sont glissés d'abord incrédules, bientôt sacralisés.

Ils sont si anti glamour ces frères-là, avares de paroles inutiles, avec leurs profils de travailleurs sociaux, leur engagement envers les sans-grades, leur regard lucide et humain, leur désir

de greffer une vision de cinéma sur les faits divers de la vie. Un peu comme Loach, en moins militants et démonstratifs. Sur cette Croisette, souvent si frivole, elles portent des fruits au palmarès, les visions d'intégrité. La fratrie Dardenne, issue du documentaire, abonnée au naturalisme, offre de poignants visages d'une fois à l'autre à des drames humains. Victimes et auteurs de leurs destinées brisées, leurs personnages sont les reflets de nos sociétés en crise. Cette fois encore, mais dans une veine plus désespérée, plus glaçante et âpre, surtout plus politique.

Cette fois, Ahmed le anti-héros est un tout jeune garçon (Idir Ben Addi, nouveau venu, belge d'origine marocaine). Ce musulman sans histoire, aimé et entouré, se radicalise soudain sous l'influence de l'imam de la mosquée du coin. Sa mère ne le reconnaît plus, ni son enseignante dévouée, qu'il juge hérétique et tente de poignarder avant

VOIR PAGE A 8 : FRÈRES

PAILLETES FRANÇAISES. À LIRE EN PAGE B 8

## Google lâche Huawei

Le colosse américain a coupé les ponts avec le fabricant chinois en réponse au décret américain

ALEXIS RIOPEL  
LE DEVOIR

Dans une guerre froide technologique qui menace de scinder la planète Internet en deux, Google a interrompu lundi sa relation d'affaires avec l'équipementier chinois Huawei, « se pliant » au décret du gouvernement américain de la semaine dernière qui impose à toute entreprise américaine d'obtenir le feu vert des autorités pour faire des affaires avec cette société « posant un risque à la sécurité nationale ».

À la suite de l'annonce de Google, les autorités américaines ont semblé vouloir calmer le jeu en décrétant un délai de 90 jours avant d'imposer les sanctions, le temps que Huawei et ses partenaires commerciaux américains s'adaptent.

Concrètement, la coupure des liens d'affaires entre Google et Huawei signifie que les futurs propriétaires d'appareils produits par la société chinoise seront privés de certains services de Google, comme les applications Maps, YouTube, Gmail et Chrome, ainsi que son marché virtuel, le Play Store. Les actuels détenteurs d'appareils mobiles Huawei ne devraient cependant pas être affectés par la mesure, qui va seulement toucher les appareils vendus à partir de son entrée en vigueur.

Huawei pourra continuer à installer Android, le système d'exploitation mobile de Google, car il est frappé d'une licence de distribution libre. Toutefois, il ne pourra plus bénéficier des mises à jour. Il devra donc mettre à jour lui-même le logiciel de ses futurs appareils.

La quasi-totalité des appareils de Huawei sont actuellement dotés d'Android, même en Chine où les sites Web et les applications de Google sont bloqués depuis des années.

### Fournisseurs de matériel

Les conséquences de l'annonce de lundi se feront donc surtout sentir dans le reste de l'Asie, en Afrique et en Europe, où Huawei est en pleine conquête de nouveaux clients. En 2018, elle a gonflé sa part du marché mondial de 30 % par rapport à l'année précédente, détrônant Apple du second rang en matière d'unités vendues, derrière Samsung.

Toutefois, dans cette impressionnante expansion à l'international, Huawei pouvait jusqu'à maintenant attirer de nouveaux clients en leur offrant les populaires applications de Google. Sans elles, la société chinoise pourrait perdre la clé de cet immense marché, confiné de l'autre côté d'un rideau de fer technologique.

Malgré le dur coup porté à ses activités, Huawei n'est certainement pas prise de court. Craignant d'un jour perdre accès à Android, elle développait depuis des années un système d'exploitation de rechange. Il était déjà testé sur certains produits vendus en Chine, selon la compagnie.

En Amérique du Nord, très peu de clients seront affectés par les ponts coupés par Google. En avril dernier, seulement 3 % des appareils mobiles

VOIR PAGE A 4 : HUAWEI



7 783 13 105003 1 5

## Matteo Salvini l'Européen

Le nouvel homme fort des eurosceptiques n'a pas toujours été sur les tribunes européennes. Pendant longtemps, ce fils de la bourgeoisie milanaise a fait ses classes au sein du parti autonomiste la Ligue du Nord en animant des émissions sur Radio Padania. Pendant des années, il a sillonné le nord de l'Italie ne refusant jamais une tribune, dans les petits villages comme dans les régions rurales. À partir de 2014, troquant l'autonomie de la Padanie pour celle de l'Italie au sein de l'Europe, le tribun a transformé sa formation en parti véritablement national. Sa ligne dure sur l'immigration est aujourd'hui soutenue par une majorité d'Italiens.

Surnommé « le caméléon », Matteo Salvini est un pragmatique, explique Alessandro Franzini coauteur du livre *Matteo Salvini, Italy, Europe and the New Right*. « Salvini a toujours été plus pragmatique qu'idéologue. Il n'a pas hésité à s'allier à Berlusconi pour se faire élire. Puis à gouverner avec le Mouvement 5 étoiles. Je suis convaincu qu'il utilise la scène européenne pour renforcer son leadership national et devenir le prochain premier ministre italien. Si c'est un succès, cela lui donnera en retour l'influence nécessaire pour infléchir les politiques européennes. » Selon plusieurs observateurs, s'il veut peser en Europe, Salvini devra franchir la barre des 30 %.

L'amitié entre le régionaliste Salvini et la jacobine Marine Le Pen a beau dater de son élection au Parlement européen (2009), cette alliance n'est pas pour autant éternelle, croit Franzini. L'absence de cette dernière en avril à Milan lors d'une réunion des eurosceptiques a beaucoup fait jaser. « Si l'élection européenne donne une victoire aux eurosceptiques, cette alliance pourrait même devenir un problème, croit Franzini. Surtout si Salvini se trouve dans la position de pouvoir s'allier avec la principale formation de droite, le Parti populaire européen », dont Viktor Orban est toujours membre malgré une suspension. À cause notamment de leur attitude à l'égard de la Russie de Vladimir Poutine, il serait impossible d'asseoir Viktor Orban et Marine Le Pen à la même table.

Selon Franzini, la force de Salvini, c'est qu'en tant qu'homme fort de l'un des grands pays fondateurs de l'Union européenne, il est devenu un modèle en Europe. « C'est pourquoi tous les yeux sont tournés vers lui. Il montre pour l'instant une capacité à communiquer qui semble sans limites. C'est ce qui lui permet d'unir les nationalistes. Reste à savoir s'il pourra se donner une stratégie à long terme. Ce dont il n'a pas encore fait la preuve. »



Vraie star de ce rassemblement d'une douzaine de partis de la droite nationaliste auquel assistait Marine Le Pen, Matteo Salvini a multiplié les références à la religion catholique et aux racines judéo-chrétiennes de l'Europe, brandissant un rosaire et invoquant la Vierge Marie.  
MIGUEL MEDINA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

## La mouvance souverainiste divisée

## EUROPE

SUITE DE LA PAGE A 1

préférée vanter l'Europe « d'Athènes et de Rome, de la chrétienté et des Lumières » tout en réécrivant les premiers vers de La Marseillaise : « Allons enfants des patries, Le jour de gloire est arrivé ».

## « Le bon sens en Europe ! »

Un message radicalement différent de celui que tenaient Matteo Salvini et Marine Le Pen à l'élection européenne de 2014, alors qu'ils défendaient la sortie de leur pays de l'euro. Il y a cinq ans, même sur ce programme radical, Marine Le Pen était arrivée en tête en France. Un exploit qu'elle pourrait rééditer, puisque les plus récents sondages la mettent à 24 %, deux points devant la liste de groupe Renaissance d'Emmanuel Macron. « L'Italie d'abord ! Le bon sens en Europe ! »,

scandait Alexandre, secrétaire de l'organisation de jeunesse de la Ligue dans la petite ville de Pandino, près de Crémone. « Nous sommes la plus grande organisation de jeunesse d'Italie », dit-il. L'étendard de l'organisation qu'il brandit représente Alberto da Giussano, un chevalier mythique du XII<sup>e</sup> siècle qui aurait vaincu les armées impériales germaniques de Barberousse.

Les 100 000 personnes annoncées par le « Capitano » n'étaient pas toutes au rendez-vous, mais la ferveur y était, malgré le crachin qui tombait sur la ville. Contrairement à la grande assemblée de Strasbourg qui rassemblait la semaine dernière les alliés européens d'Emmanuel Macron, à Milan les interventions en anglais (mais aussi en allemand et en français) ont toutes été traduites.

« Milan est un endroit crucial pour comprendre qui est Matteo Salvini », explique Alessandro Franzini, coauteur du livre *Matteo Salvini #ilMilitante* (disponible en anglais sous le titre *Matteo Salvini. Italy, Europe and the New Right*). C'est ici qu'il a grandi comme homme politique, dans cette ville qui prétend être la capitale économique et morale de l'Italie et un laboratoire politique qui annonce les changements sociaux et politiques à venir. Tout ce qu'il fait au gouvernement, il l'a expérimenté ici pendant 25 ans. »

## Extrême droite autrichienne

Pourtant, tout n'est pas rose dans le camp du nouvel homme fort du populisme. La veille, l'un des piliers de ce rassemblement, Heinz-Christian Strache, vice-premier ministre autrichien et chef du parti d'extrême droite FPÖ partenaire de la coalition gouvernementale, avait dû démissionner. L'homme a été filmé en train de discuter avec une femme qui disait être la nièce d'un oligarque russe de l'octroi de contrats publics en échange de fi-

nancements illégaux. Cette démission a entraîné dans son sillage le départ, lundi, de tous les ministres FPÖ, faisant ainsi éclater la coalition.

Malgré les images d'unité diffusées depuis quelques jours, la mouvance souverainiste demeure divisée. Dans l'état actuel, elle ne pourrait espérer plus de 80 députés sur 751. Mais c'est sans compter les élus de Fidesz, dirigé par le premier ministre hongrois Viktor Orban, ceux du parti Droit et justice (Pis) au pouvoir en Pologne et les Britanniques du Brexit Party dirigé par Nigel Farage (qui ne siégeront que si le Royaume uni n'a pas quitté l'Union européenne d'ici là). Seul un regroupement de ces forces aujourd'hui divisées leur donnerait la possibilité de peser sur le prochain Parlement. Mais les divergences sont nombreuses, notamment entre un Jaroslaw Kaczynski (Pis) qui redoute la Russie de Vladimir Poutine et Marine Le Pen, qui cultive au contraire ses liens avec ce dernier. À Milan, même la vieille amitié qu'entretiennent Marine Le Pen et Matteo Salvini n'a pas empêché la présidente du RN de devoir s'effacer un peu face au nouveau leader des populistes européens qui, contrairement à elle en France, semble en mesure de nouer des alliances pour prendre le pouvoir.

Alain Pêcheureau, conseiller municipal RN à Lyon, brandissait le tricolore français sur la place du Duomo. Il avait fait le voyage dans la matinée en autocar nolisé. « Je ne voulais pas rater ça, dit-il. Salvini nous donne des idées. Il nous montre l'exemple. » Signe que Matteo Salvini ne pensait pas qu'à l'Europe, il a terminé son discours par un couplet contre la mafia et en faveur d'une « flat tax » à 15 %. Une vieille revendication du parti de Silvio Berlusconi aujourd'hui minoritaire à droite, mais avec lequel il souhaiterait bientôt gouverner l'Italie.



**Sébastien Léveillé**, agr., MBA  
Chef de la direction  
de Sollio Agriculture

## AVIS de nomination

Le chef de la direction de La Coop fédérée, Gaétan Desroches, a le plaisir d'annoncer la nomination de Sébastien Léveillé au poste de chef de la direction de Sollio Agriculture. En plus de cette nomination, M. Léveillé continuera d'occuper les fonctions de vice-président exécutif de la division agricole de La Coop fédérée.

Sébastien Léveillé œuvre au sein du réseau de La Coop fédérée depuis 2002. Au cours de sa carrière, il a occupé le poste de directeur général de La Coop Pont-Rouge avant de se joindre à l'équipe de La Coop fédérée en tant que directeur du marketing en 2008. Fort de son parcours, il a ensuite été nommé vice-président Développement des affaires et communications, puis vice-président exécutif agricole en 2014.

## À propos de La Coop fédérée

La Coop fédérée représente plus de 120 000 membres regroupés au sein de 60 coopératives réparties dans plusieurs provinces canadiennes. Ses activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR. La Coop fédérée emploie plus de 14 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 6,5 milliards de dollars.



lacoop.coop | @ | | | |



CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL



## Dorothy Gordon

Présidente, Programme  
Information pour tous, UNESCO

Pour une intelligence  
artificielle au service  
du développement

28 mai 2019 • de 11 h 45 à 13 h 45

Série Développement  
International présentée par :



Canada

Avec l'appui de :

Bell

Desjardins

Hydro  
Québec

BOMBARDIER

SNC-LAVALIN

100  
25

POWER  
CORPORATION  
DU CANADA

FinDev  
Canada

IVADO

LE DEVOIR

INSCRIPTION • CORIM.QC.CA • 514 340-9622

## Le fou

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



J'ai vu, assez souvent, Luc Ferrandez circuler à vélo, non loin des locaux du journal, dévalant la côte en direction de l'hôtel de ville. Le fait qu'un élu se déplace systématiquement à vélo ne me frappait pas tant que de voir que ce maire démissionnaire ne portait jamais de casque. Perdait-il la tête, ma foi, à ne pas minimalement envisager de protéger la sienne ?

Un jour, je l'ai arrêté dans l'intention d'en discuter. J'ai vite compris, à échanger, que les moules pour la tête, qu'ils aient la forme d'un casque de vélo ou une autre, n'étaient pas conçus pour lui. Esprit libre, énergique, cultivé, porté par une force pour ainsi dire rare, il détonnait au milieu d'un monde habitué à ne jamais regarder plus loin que le bout de son ombre sur un trottoir.

En politique municipale, cet homme-là n'était pas du genre à se laisser décoiffer au moindre coup de vent. Aussi ai-je été plutôt surpris, comme bien d'autres, de le voir jeter l'éponge. Il faut dire que, depuis des mois, Luc Ferrandez écopait plus que son lot de fiel.

Rarement ai-je entendu autant de propos haineux répétés à l'égard d'un être qui essayait, porté par des idées appuyées, d'améliorer les conditions de vie de sa société. Quand on a l'ambition de changer la société, ne pas avoir que des amis est tout de même bon signe.

On s'est jeté mille fois sur Luc Ferrandez, sans beaucoup de tenue critique, d'ordinaire sans pousser l'analyse au-delà de sa personnalité, jugée trop carrée.

À ceux qui se sont habitués à se contenter de demi-portion en politique, cet homme entier donnait des indigestions. En matière d'environnement, on lui reprochait d'avoir des idées aussi inflexibles qu'une barre de fer.

On va toujours trop loin pour ceux qui ne vont nulle part, disait mon regretté ami Pierre Falardeau. Dans ce pays où l'on distribue longtemps des rameaux, on a appris de longue date à apprécier surtout les roseaux. Il est vrai que nous avons beaucoup d'exemples édifiants de politiciens plus souples que Ferrandez. De ces gens avenants qui savent plier, il n'en a jamais manqué dans nos municipalités.

Pensez au maire Gerald Tremblay. Jamais au courant de rien, il a laissé, dans son sillage, les marivaudages des promoteurs immobiliers s'ériger en politique publique. Son successeur, le maire Coderre, a pu raser impunément plus de mille arbres de l'île Sainte-Hélène. À Laval, à l'occasion d'une perquisition, la famille du maire Gilles Vaillancourt a jugé bon de jeter de l'argent aux toilettes, sans doute parce qu'il ne sentait pas bon. Durant toutes les années où il a dévasté la deuxième ville du Québec, qui aura critiqué ce serpent de mer ?

**Dans ce vaste bassin qu'est la vie politique, nous ne manquons jamais de nouvelles otaries pour continuer de faire tourner de vieux ballons sur leur nez**

À Mascouche, le maire Richard Marcotte, au cœur d'un dispositif de collusion et de corruption, s'est-il jamais fait systématiquement taper sur le nez ? Non. Il savait qu'en une aussi belle société le fait de pouvoir plier à volonté est la meilleure façon de se faire beaucoup aimer. Ce portrait, on pourrait le projeter encore sur bien des municipalités.

Au fil des années, est-ce un hasard si les constructions en zone humide se sont multipliées ? À l'heure des inondations massives, la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sonia Paulus, affirme que construire une école dans une zone inondable ne constitue pas un problème. Il suffit de construire des digues plus hautes, dit-elle. Quand on est aussi souple, on ne risque pas de se faire reprocher, après coup, de manquer de discernement en matière d'environnement.

Suzanne Dansereau, ancienne mairesse de Contrecoeur devenue vice-présidente de la Commission de l'aménagement du territoire, défend un projet de port industriel dans son ancien patelin. Des espèces sont-elles menacées ? Qu'à cela ne tienne, dit-elle : « ces grenouilles-là mangent la poussière d'acier à longueur d'année et elles vivent ». Qu'importe d'ailleurs la poussière d'acier, puisque nous ne sommes pas des grenouilles.

Dans ce vaste bassin qu'est la vie politique, nous ne manquons jamais de nouvelles otaries pour continuer de faire tourner de vieux ballons sur leur nez.

.....

On le répète pourtant partout, comme une formule obligée : la question de l'environnement s'avère primordiale. Ceux qui se sont félicités de voir Luc Ferrandez se faire hara-kiri, après avoir voulu si longtemps venir à bout de lui, l'ont aussi dit d'emblée, comme pour mieux s'en dédouaner.

Au jour de sa démission, qu'a-t-on dit à l'égard de cet homme qui parle d'arbres, de parcs, de lumière, de la préservation des bâtiments, de leur reconversion, des joies de l'hiver, de la possibilité de marcher, de pédaler, d'avancer collectivement sur d'autres sentiers que ceux d'un avenir bétonné ? On a répété, partout, qu'il n'a pas le sens du compromis alors que la politique est censée en être l'art. Seulement voilà : l'environnement ne souffre ni d'atermoiements ni de compromis, même au nom de la perpétuation des traditions du théâtre politique. On continue pourtant d'envisager ce désastre selon les seuls termes d'un programme modulable d'adhésion électoral. Ainsi, ce n'est plus tant d'environnement que nous parlons tout le temps, mais de réélection en son nom, selon une narration complaisante qui nous cache, encore et toujours, l'horizon de la catastrophe.

Dans ce vieux théâtre politique, il arriva un jour que le feu prit dans les coulisses. Celui qui tenait le rôle du fou vint en avertir le public. On pensa qu'il faisait de l'esprit, et on l'aplaudissait pour un moment. Il insista. On rit de plus belle. C'est exactement ainsi que périt le monde, écrivait Kierkegaard : dans la joie générale des gens qui, devant un drame, croient à une farce.



Le centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

## Les anglophones attachés à leur commission scolaire

Une majorité d'entre eux s'opposent au souhait de Québec de les abolir

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Une majorité d'anglophones demeurent très attachés à leurs commissions scolaires et s'opposent au projet du gouvernement de François Legault de les abolir, selon un sondage réalisé en mars dernier pour le compte d'une coalition de groupes issus de la communauté anglophone.

« On savait que les anglophones tenaient à leurs commissions scolaires, mais le taux est encore plus élevé qu'on pensait », indique l'ancien député libéral Geoffrey Kelley, porte-parole de l'Alliance pour la promotion de l'enseignement dans les écoles publiques de langue anglaise au Québec (APPELE-Québec).

Cette coalition, qui réunit une vingtaine d'organisations et de groupes de la communauté anglophone, a commandé un sondage à Léger Marketing afin d'en savoir davantage sur la perception des anglophones à l'égard des commissions scolaires.

Mené sur Internet du 13 au 21 mars dernier auprès de 1001 Québécois de langue anglaise âgés de 18 ans et plus, ce sondage indique notamment que 85 % des répondants jugent les commissions scolaires importantes pour eux et que, dans une proportion de 67 %, ils considèrent qu'elles contribuent à gérer efficacement les établissements primaires et secondaires. Et 80 % d'entre eux se disent opposés à la volonté du gouvernement de les abolir (dont 69 % sont en total désaccord) pour les remplacer par des « centres de services », alors que 12 % y sont favorables. Rappelons qu'en

2015, un sondage CROP/La Presse indiquait que 57 % des francophones étaient d'accord pour abolir les élections scolaires.

Une majorité de répondants au sondage d'APPELE-Québec, soit 87 %, soutiennent que ces commissions scolaires doivent demeurer indépendantes du gouvernement afin que leurs droits linguistiques puissent être protégés.

Mais cet attachement ne semble pas suffire lorsque vient le temps d'aller voter pour l'élection de commissions scolaires. Un répondant sur trois seulement admet avoir déjà voté aux élections scolaires. En 2014, 18 % des électeurs anglophones s'étaient déplacés pour choisir leur commissaire scolaire contre seulement 4,85 % pour les francophones.

Une majorité de personnes sondées indiquent qu'elles seraient plus enclines à voter si elles pouvaient le faire de façon électronique (82 %) ou si ces élections se tenaient en même temps que le scrutin municipal (74 %).

### Protégés par la Charte ?

Les résultats du sondage confortent l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), qui n'écarte pas la possibilité de contester devant les tribunaux le projet de loi éventuel du gouvernement, quitte à aller jusqu'à la Cour suprême si nécessaire. « Mais on préfère de loin une solution politique », a indiqué au *Devoir* le directeur général de l'Association, Russell Copeman. « Engager des procédures judiciaires contre le gouvernement coûterait cher et prendrait beaucoup de temps.

On n'est pas fermés à une discussion sur la gouvernance scolaire. »

Reste que la communauté anglophone pourrait bénéficier d'une certaine protection en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Au cours des deux dernières années, trois gouvernements, soit ceux de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Yukon, ont aboli les commissions scolaires, mais ont maintenu celles des communautés minoritaires francophones, a rappelé M. Copeman. « Nous avons des droits constitutionnels en vertu de l'article 23 [de la Charte] que, à première vue, la majorité n'a pas », dit-il. « Du moins, c'est plus clair pour nous. »

Le mois dernier, le premier ministre Legault avait dit avoir trouvé une solution pour abolir les commissions scolaires sans se faire accuser de bafouer les droits constitutionnels de la minorité anglophone. Il suggérait de créer une « commission scolaire » par école. « Pour un gouvernement qui veut moins de paliers de gouvernance, déclarer 340 écoles des commissions scolaires, ce n'est pas très sérieux », estime Russell Copeman.

Les représentants de l'ACSAQ ont rencontré le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, en décembre dernier, mais depuis, les lettres de l'association de la coalition APPELE-Québec sont demeurées sans réponse, affirme M. Copeman.

« Notre coalition est prête à discuter de moyens pour améliorer les performances des commissions scolaires et les processus d'élection », indique Geoffrey Kelley.

### COMMERCE

## Ottawa lève ses tarifs douaniers sur certains produits américains

MIA RABSON  
À OTTAWA  
LA PRESSE CANADIENNE

Le Canada a recueilli plus de 1,27 milliard provenant des droits de douane sur les produits américains pendant la dernière année, et l'entièreté de cette somme ira à l'industrie canadienne de l'acier et de l'aluminium, même si une entente pour mettre fin à cette guerre commerciale a été conclue.

Le Canada et les États-Unis sont effectivement parvenus à un accord, vendredi, prévoyant la levée par Washington des tarifs douaniers sur les importations canadiennes d'acier et d'aluminium imposés, depuis près d'un an, par le président Donald Trump.

Le gouvernement américain affirmait que ces importations menaçaient la sécurité nationale, tandis que le Canada qualifiait ces surtaxes d'illégales

et exigeait leur levée immédiate.

La ratification du nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'ancien ALENA) par le Canada dépendait également de la suppression de ces droits de douane.

Le ministre des Finances, Bill Morneau, a par ailleurs annoncé, lundi, que les tarifs douaniers canadiens sur plus de 70 produits américains comme le bourbon, les cartes à jouer, les sacs de couchage, le papier hygiénique, la sauce soja et le ketchup étaient maintenant levés. Le Canada a aussi mis un terme à sa surtaxe appliquée à l'acier et à l'aluminium en provenance des États-Unis.

### Des représailles sélectionnées

De son côté, Donald Trump a écrit sur Twitter que les agriculteurs américains peuvent maintenant recommencer à faire des affaires avec le Canada et le Mexique.

Ottawa avait soigneusement sélectionné ses tarifs douaniers afin qu'ils correspondent à la valeur des tarifs imposés aux entreprises canadiennes aux États-Unis. Ils ciblaient aussi les produits populaires dans les États où le pouvoir était aux mains des républicains ou dans les États où les électeurs pouvaient exprimer leur mécontentement. Par exemple, le bourbon du Kentucky, l'état d'où provient le chef de la majorité au Sénat, Mitch McConnell, était visé.

Les tarifs douaniers canadiens prévoyaient aussi une surtaxe de 25 % sur les importations américaines d'acier et de 10 % sur l'aluminium.

Ottawa avait annoncé une aide de 2 milliards pour aider l'industrie de l'acier et de l'aluminium à faire face à cette guerre commerciale. Justin Trudeau a précisé, vendredi, que ces fonds destinés à aider l'industrie demeureraient en place pour l'instant.

## III ENVIRONNEMENT

# Le déclin des abeilles menace notre sécurité alimentaire

AGENCE FRANCE-PRESSE  
À PARIS

Le déclin des populations d'abeilles représente une « menace sérieuse » pour les plantes, averti lundi l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) en demandant aux pays « de faire davantage » pour « protéger ces alliés indispensables dans la lutte contre la faim et la malnutrition ».

« Les abeilles sont grandement menacées par les effets combinés des changements climatiques, de l'agriculture intensive, de l'usage de pesticides, de la perte en biodiversité et de la pollution », a déclaré lundi M. José Graziano da Silva, directeur général de la FAO, dans un communiqué diffusé à l'occasion de la Journée mondiale des abeilles.

Selon lui, « l'absence d'abeilles et d'autres pollinisateurs », qui participent, avec la pollinisation, à la fécondation et donc à la reproduction des plantes, « reviendrait à anéantir les cultures de café, pommes, amandes, tomates ou cacao », notamment.

Si la tendance au déclin des insectes pollinisateurs comme les abeilles se poursuivait, « les fruits, les noix et autres légumes » pourraient se voir remplacer « par des cultures vivrières comme le riz, le maïs et les pommes de terre » qui sont moins liées à la pollinisation, « favorisant ainsi les régimes alimentaires déséquilibrés », souligne la FAO.

M. Graziano da Silva a appelé les pays membres à « s'orienter vers des politiques alimentaires et des systèmes durables [favorisant les] pollinisateurs ». « Le fait même de faire pousser des fleurs chez soi contribue à cet effort en donnant à manger aux abeilles », a-t-il expliqué.

La journée mondiale des abeilles, célébrée pour la deuxième fois, a été créée à l'initiative de la Slovénie, petit pays européen où l'apiculture est une activité agricole importante, et de la Fédération internationale de l'association des apiculteurs, dans une résolution de l'assemblée générale de l'ONU en 2017.

La date a été choisie en raison de la date de naissance d'Anton Jansa, pionnier de l'apiculture moderne, né le 20 mai 1734 au sein d'une famille d'apiculteurs en Slovénie, et auteur en 1771 d'un livre, *Discussion sur l'apiculture*, en allemand.

**L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation presse les pays de mieux protéger les populations de ce pollinisateur « indispensable »**



PRAKASH SINGH  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE



**Les États-Unis et le Canada font partie de la liste des pays touchés par cette annonce de Ford. Le détail des postes abolis n'a pas été précisé par la multinationale.**

SPENCER  
PLATT / GETTY  
IMAGES / AGENCE  
FRANCE-PRESSE

## Le couperet tombe chez Ford

Le constructeur automobile américain annonce la suppression de 7000 postes dans le monde

LUC OLINGA  
À NEW YORK  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Ford supprimera 7000 emplois dans le monde d'ici fin août, soit 10 % de son effectif, pour faire des économies et s'adapter au déclin des ventes de berlines et de citadines, aux États-Unis notamment.

Ces coupes font partie d'une vaste restructuration s'étalant sur plusieurs années annoncée à l'automne par le président-directeur général, Jim Hackett, pour transformer Ford en un groupe plus « agile » avec des procédures de prise de décisions accélérées.

Le constructeur automobile américain n'a pas précisé lundi les suppressions de postes par région, ni par métier, mais a indiqué qu'il allait réduire les fonctions d'encadrement de 20 %, « ce qui devrait conduire à des économies annuelles d'environ 600 millions de dollars », a fait savoir une porte-parole à l'AFP. Elle a ajouté que ces coupes devaient être un mélange de départs volontaires et de congédiements.

Environ 800 emplois doivent être supprimés en Amérique du Nord (États-Unis, Canada et Mexique), dont 500 dès cette semaine, a précisé la porte-parole. Ce nombre s'ajoute aux quelque 1500 employés ayant quitté la compagnie ces derniers mois dans cette région dans le cadre d'un plan de départs volontaires.

Même si les cadres vont être les plus affectés par cette cure d'austérité, cette décision pourrait susciter la colère du président américain, Donald Trump, qui a récemment pressé avec succès General Motors (GM) de vendre une

usine de l'Ohio que le constructeur avait décidé de fermer pour cause d'effondrement de la demande pour le modèle qui y était assemblé.

Au moment où ces lignes étaient écrites, la Maison-Blanche n'avait pas réagi à l'annonce de Ford. L'action reculait de 0,47 %.

« Pour réussir dans cette industrie très compétitive et permettre à Ford d'être en position de s'imposer nous devons réduire la bureaucratie, donner davantage de pouvoir aux cadres, accélérer la prise de décision et réduire les coûts », se défend le p.-d.g. Jim Hackett dans un courriel aux salariés dont l'AFP a obtenu copie.

### D'autres pays concernés

Les mesures d'économies touchent également la Chine, l'Europe et l'Amérique du Sud : « Pour l'instant, nous n'avons pas encore de détails précis pour chacune de ces régions [...] parce que la restructuration est en cours, mais nous pouvons dire qu'elle devrait être terminée d'ici la fin du mois d'août », a ajouté la porte-parole.

« Nous comprenons que ce soit un moment difficile pour nos équipes, mais ces mesures sont nécessaires afin de mettre Ford sur le chemin du succès aujourd'hui et de préparer l'entreprise à se développer pour l'avenir », a-t-elle poursuivi.

Elle a toutefois indiqué que 5000 des 7000 emplois supprimés le seraient en Allemagne par des départs volontaires, conformément à une annonce faite le 15 mars.

La France, la Russie et le Brésil vont également être affectés, selon un document boursier.

Ford compte en effet fermer une usine de boîtes de vitesses en France, à Blanquefort (sud-ouest), et a déjà fermé trois de ses quatre usines en Russie pour se limiter aux véhicules utilitaires sur ce marché qui peine à se remettre de son effondrement de 2012-2016.

La part de marché du groupe américain en Europe est passée d'environ 11 % en 2006 à 6,4 % en 2018.

### Suivre les tendances

La restructuration en cours vise à économiser au total 25,5 milliards de dollars d'ici 2022, et Ford espère retrouver le peloton de tête dans la transformation en cours du secteur automobile sous l'effet de l'explosion de l'autopartage, du covoiturage et surtout du développement de la voiture autonome et de l'accélération vers l'électrique.

Ces deux dernières technologies, très coûteuses, demandent soit de nouvelles usines, soit une modernisation complète de celles existantes.

Dans cette optique, Ford est en train de réorganiser ses activités européennes et envisage une possible réduction de la production de modèles populaires comme la Fiesta, la Focus et la Mondeo.

En Amérique du Nord, le groupe de Dearborn — situé au Michigan — devrait se focaliser sur la marque Mustang, les camionnettes, les VUS grand format et sous-compact.

Il travaille également actuellement sur une alliance stratégique avec le géant automobile allemand Volkswagen dans la voiture électrique et autonome. Les deux groupes ont déjà signé un partenariat concernant les véhicules commerciaux.

## Un dossier appelé à évoluer rapidement

### HUAWEI

SUITE DE LA PAGE A 1

actifs au Canada étaient de marque Huawei, et pas plus de 1 % aux États-Unis. Cependant, les strictes sanctions imposées par les États-Unis pourraient porter un coup aux nombreuses entreprises américaines fournissant des composants au géant technologique chinois.

Lundi, tandis que le titre de la maison mère de Google, Alphabet, cédait 2,06 % à Wall Street, les fabricants de semi-conducteurs Qualcomm (-5,99 %) et Intel (-2,96 %) ont également enregistré des baisses. D'autres géants du secteur technologique reculaient aussi, comme Apple (-3,13 %) ou Microsoft (-1,44 %).

Les spécialistes du secteur estiment que les firmes américaines, par exemple les fabricants de puces électroniques, ont vendu l'an dernier pour 11 milliards \$US de composants au groupe chinois. La société arborant le chrysanthème rouge a déjà dit que les fournisseurs américains comptent pour un cinquième de ses dépenses en approvisionnement.



La multinationale chinoise a présenté de nouveaux produits au public le 15 mai dernier lors d'une conférence à Pékin.

FRED DUFOUR AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon l'agence Bloomberg, les fabricants américains, ou dont le siège est aux États-Unis, Intel, Qualcomm, Broadcom et Xilinx ont déjà indiqué qu'ils cesseraient de fournir Huawei.

Assurément, le sort de Huawei évoluera rapidement, croit Zandra Balbinot, une professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM qui s'intéresse à la technologie et au marketing international. « Ça ne va pas rester comme ça très longtemps, dit-elle, car la situation actuelle touche les poches de grandes entreprises. »

Dans le secteur technologique, la situation actuelle rappelle de mauvais souvenirs. L'an dernier, Washington avait interdit aux entreprises américaines de faire affaire avec la compagnie de télécommunications chinoise ZTE, sous prétexte qu'elle avait violé les embargos commerciaux contre l'Iran et la Corée du Nord imposés par la Maison-Blanche. Privés de microprocesseurs essentiels normalement importés des États-Unis, la société établie à Shenzhen avait dû cesser l'essentiel de ses activités pendant des mois, ce qui avait eu un impact négatif sur ses fournisseurs américains.

Dans le cas de Huawei, cependant, ce sont des soupçons d'espionnage qui représentent le motif officiel de sa mise à l'index. Le gouvernement américain fait pression depuis des mois sur plusieurs capitales occidentales pour qu'elles refusent que Huawei bâtisse l'infrastructure du nouveau réseau sans fil 5G dans leur pays. En vertu d'une loi chinoise de 2017, l'entreprise n'aurait pas le choix de coopérer avec les services secrets chinois si ces derniers lui demandaient des renseignements, argue Washington.

Lundi, le gouvernement chinois a évoqué la possibilité d'une contestation légale du décret américain. « La Chine encourage les compagnies chinoises à prendre des armes légales pour défendre leurs droits légitimes », a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Le fondateur de Huawei, Ren Zhengfei, a déclaré mardi matin (heure de Chine) que les États-Unis « sous-estimaient » son entreprise, dont le programme de développement du réseau 5G ne serait « pas affecté » par les mesures américaines visant à le bloquer.

Il a souligné que l'entreprise avait des solutions de rechange pour son approvisionnement en puces électroniques et ne pourrait « être isolé » du reste du monde sur ce point.

Avec l'Agence France-Presse

# Des solutions efficaces pour votre entreprise.



## Un plus pour votre croissance et pour l'environnement.

Et si on vous dit qu'on peut vous aider financièrement à réaliser votre projet et à optimiser votre consommation d'énergie, êtes-vous partant? Profitez de notre énergie propre à plus de 99%.

Découvrez le programme Solutions efficaces au  
[www.hydroquebec.com/solutionseffices](http://www.hydroquebec.com/solutionseffices).



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Amère déception

Ne comptez plus sur l'Unité permanente anticorruption (UPAC) pour endiguer la corruption dans les plus hautes sphères de la politique québécoise. Le corps policier qui devait achever le travail laissé en suspens par la commission Charbonneau, sur les allégations de financement illégal du PLQ, est en totale déroute.

Le *Journal de Montréal* accumule les révélations embarrassantes depuis quelques semaines. La dernière en date? L'ex-numéro 2 de l'UPAC, André Boulanger, serait passé aux aveux, en déclarant au Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) que plusieurs enquêtes de l'UPAC auraient été entachées par la fabrication de preuves. Si cela s'avérait, des policiers pourraient être accusés au criminel, et des affaires de corruption pourraient finir en queue de poisson devant les tribunaux. M. Boulanger a fait une déclaration assermentée au BEI quelques semaines avant la démission du grand patron de l'UPAC, Robert Lafrenière, le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Ceci expliquerait-il cela?

Comme si ce n'était pas suffisant, le directeur de la Sûreté du Québec (SQ), Martin Prud'homme, a été suspendu dans la foulée de l'enquête du BEI sur les fuites de renseignements au sein de l'UPAC, le 7 mars dernier. M. Prud'homme et Lafrenière auraient échangé des informations de manière inappropriée.

C'est le monde à l'envers. Les soupçons d'inconduite pèsent sur ceux qui devaient épingle les corrupteurs en tout genre. Ceux-ci se la coulent douce, hormis quelques exceptions dans le monde municipal. Après ses premiers succès pour endiguer la corruption à Boisbriand et à Laval, l'UPAC connaît depuis quelques années un inquiétant passage à vide. L'enquête sur le financement illégal du PLQ ne survivra probablement pas à la crise actuelle. Parions qu'elle sera classée sans suite.

Les filous se la coulent douce. Aucune accusation ne sera portée contre les émissaires de la mafia et les entrepreneurs impliqués dans un stratagème de partage des contrats publics à Montréal. Ils ont été filmés avec des liasses d'argent à la main et dénoncés par l'entrepreneur Lino Zambito à la commission Charbonneau, mais ils s'en tirent sur toute la ligne. Après le Bureau fédéral de la concurrence, c'est au tour de l'UPAC d'abandonner le dossier. Ce phénomène a un nom: l'impunité. Et elle est intolérable.

•••••

Le comité de surveillance de l'UPAC, présidé par l'ex-recteur de l'UQAM Claude Corbo, devrait divulguer son premier rapport en juin. Les attentes sont élevées. Ce comité n'aura certes pas toutes les réponses aux problèmes de leadership, d'indépendance et d'expertise qui plombent l'UPAC. Il s'agira d'une étape importante dans une démarche qu'il faudra nécessairement élargir.

Le Québec est mûr pour une nouvelle commission d'enquête sur la police, à partir d'une question demeurée sans réponse au terme de la commission Poitras, qui avait porté sur la fabrication de preuves par la SQ dans les années 1990. Qui surveille la police? Qui garde les gardiens?

Les récents scandales qui ont plombé non seulement l'UPAC, mais aussi la SQ et le SPVM présentent des similitudes. De un, les rivalités internes sont si toxiques qu'elles conduisent des personnes en situation d'autorité à déclencher des enquêtes criminelles dans le but de faire taire les dissidents. De deux, la reddition de comptes est absente, au motif qu'on ne commente pas les enquêtes en cours. Cette réserve est compréhensible jusqu'à un certain point, mais lorsque les enquêtes s'éternisent sans perspectives d'en arriver au dépôt d'accusations, surtout dans les cas de corruption politique, le silence contribue à alimenter l'incompréhension et le scepticisme du public sur l'efficacité du dispositif de lutte contre la corruption. De trois, les corps policiers ont fait un travail inégal de recrutement et d'encadrement des témoins repentis, ce qui a contribué par exemple à l'acquiescement du président du comité exécutif à la Ville de Montréal, Frank Zampino, et de l'entrepreneur Paolo Catania. De quatre, l'absence d'expertise en matière de crimes économiques, renforcée par la désuétude du Code criminel sur les affaires de collusion, a amené la valeur probante des enquêtes.

Les succès de l'UPAC sont pour la plupart concentrés dans le monde municipal, et ils sont loin derrière. La nomination du prochain commissaire à la lutte contre la corruption au deux tiers des voix à l'Assemblée nationale de même que la création du comité de surveillance sont des initiatives encourageantes, même si elles ne régleront pas à elles seules les problèmes cités plus haut.

La tenue d'une commission d'enquête serait souhaitable pour raffermir le pouvoir de surveillance de la société civile sur les organisations policières, et pour s'assurer que la lutte contre la corruption soit menée d'une manière efficace, indépendante et cohérente dans toutes les sphères de la politique. Pour l'heure, on n'y croit plus.

## LIBRE OPINION

## Desjardins, toujours en mouvement dans les énergies fossiles

Yvon Pesant  
Saint-Marcel-de-Richelieu

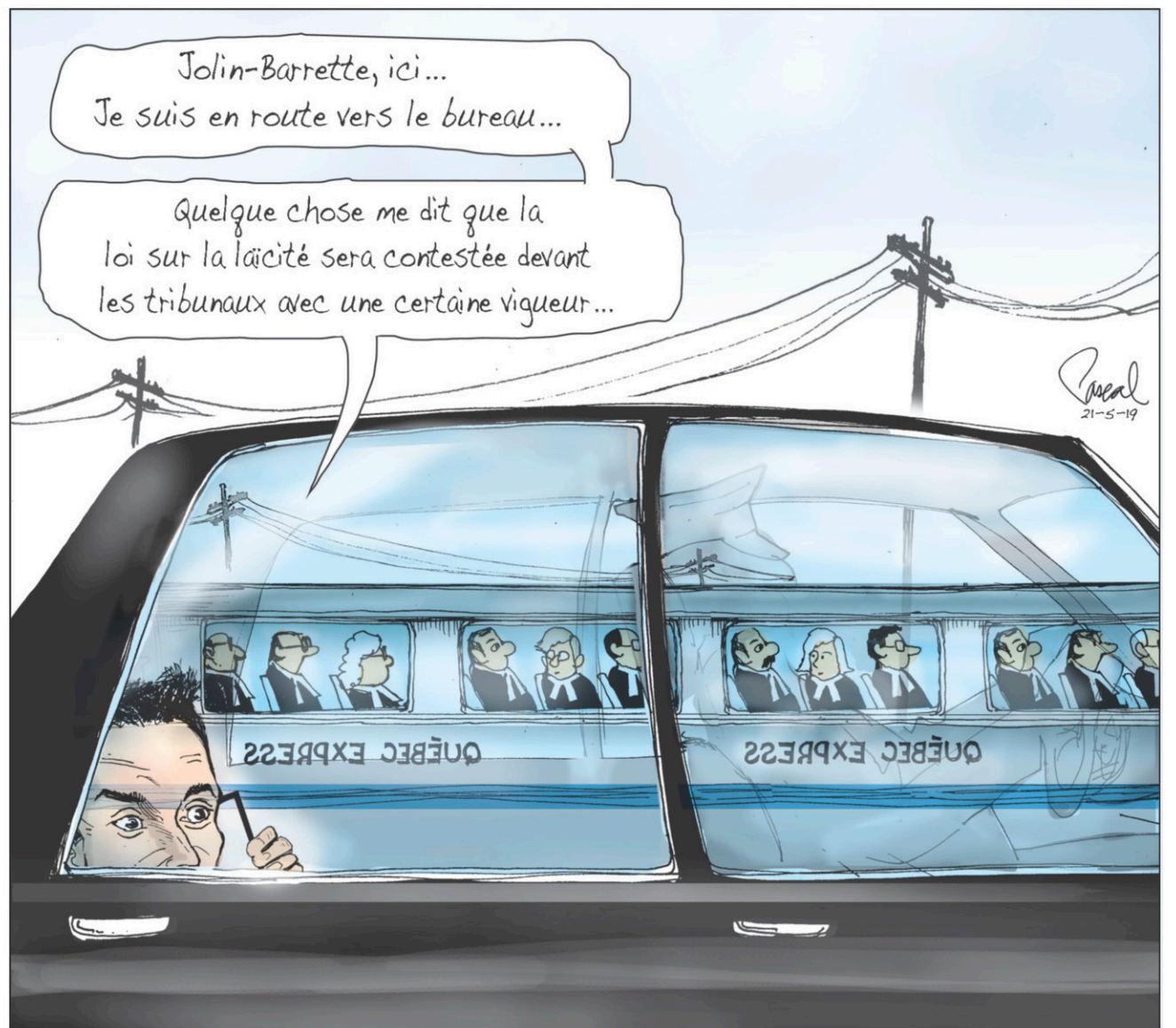
D'autres institutions financières et d'autres groupes ont déjà cessé d'investir dans les projets et activités des compagnies gazières et pétrolières. Le Mouvement Desjardins, lui, par la voix de son président et chef de la direction, persiste et signe: « Dans le pétrole nous restons. » Pas dit comme ça, mais tout comme.

Nous avons toujours besoin d'essence, de gaz naturel, de plastique et d'une foule d'autres produits dérivés des hydrocarbures et de la pétrochimie. C'est sans compter notre satisfaction du bon rendement des placements faits chez Desjardins, quand c'est le cas. Tout cela sert bien l'argumentaire de M. Cormier que nous transmettent les administrateurs

et employés des 35 caisses comme la nôtre, dont les membres ont très majoritairement voté en 2018 pour que Desjardins se retire de ce secteur.

La planète Terre souffre et s'essouffle. Les constats sont alarmants. Au chapitre de la biodiversité, les espèces animales et végétales disparaissent à un rythme fou, nous dit le récent rapport de l'ONU sur le sujet. Au chapitre de l'environnement global, les rapports successifs du GIEC n'ont cessé de nous envoyer des avertissements quant à ce qui nous guette si nous continuons dans les voies « carbone » empruntées jusqu'ici.

Est-il vraiment besoin de revenir sur ces faits criants d'actualité que sont les écarts climatiques extrêmes avec tout ce que cela peut avoir comme signature catastrophique.



## LETTRES

## À quand la réforme du mode de scrutin ?

Est-ce que Legault est en train de faire un Trudeau de lui-même ?

Justin Trudeau avait promis, lors de sa dernière campagne électorale, une réforme du mode de scrutin. Après avoir dormi sur la « switch » pendant plusieurs mois, il a fait marche arrière en prétendant qu'il n'y avait pas de consensus assez fort.

François Legault a fait la même promesse lors de la dernière campagne électorale. Néanmoins, il nous dira bientôt, lui aussi, que cette réforme ne sera pas possible pour les prochaines élections.

Sa stratégie pour ne pas perdre la face est claire: ne pas laisser suffisamment de temps au DGEQ pour préparer une élection avec un mode de scrutin proportionnel en 2022.

Il nous annoncera ensuite la nécessité de tenir un référendum sur la réforme du mode de scrutin, en consultant la population lors de la prochaine élection. On se rappelle toutefois parfaitement que monsieur Legault, durant la dernière campagne électorale, avait écarté l'idée d'un référendum, disant que l'appui du Parti québécois et de Québec solidaire était suffisant.

La CAQ nous donne l'impression qu'elle est prête à renier son programme et sa promesse élec-

torale pour jouir en paix des prébendes du pouvoir.

Gérard Talbot  
Montréal, le 19 mai 2019

## La posture religieuse des enseignants

Un aspect important du débat sur les signes religieux portés par les enseignants me paraît négligé. L'école est le meilleur outil d'intégration dont une société dispose. On rêve d'une école publique commune et de grande qualité qui permettrait aux enfants de tous les horizons de se côtoyer, une école publique si accueillante qu'elle enlèverait aux parents de diverses confessions le goût d'isoler leurs enfants dans des écoles religieuses.

Dans cette école pour tous, le meilleur enseignant est celui qui peut montrer aux enfants que, quelles que soient ses croyances personnelles, il est capable de s'en distancier pour accueillir l'élève qui ne les partage pas. En n'arborant pas de signes religieux, l'enseignant ne renie pas ses croyances, mais il montre qu'il a suffisamment d'indépendance pour ne pas risquer d'être influencé par les intégrismes.

Cette posture de l'enseignant est nécessaire pour que l'enfant ou ses parents n'aient aucune crainte d'être victimes de préjugés à

l'école. Les préjugés sont beaucoup plus subtils et difficiles à dénoncer que le prosélytisme. L'enseignant qui place l'enfant au cœur de sa mission devrait trouver naturel d'afficher sa capacité à être neutre et juste envers tous ses élèves.

Si on persiste à placer la liberté d'expression des enseignants au-dessus de tout, on risque la fuite de nombreux parents vers des écoles ethniques et religieuses où ils auront l'impression que leurs enfants seront mieux accueillis, des écoles qui nous prépareront une société de plus en plus morcelée.

Geneviève Guay  
Montréal, le 17 mai 2019

## L'humilité de Dolan

Dans un article d'Odile Tremblay (La foi retrouvée de Xavier Dolan), nous comprenons pourquoi le jeune cinéaste est un grand artiste. Puissance créatrice, fougue, vérité, authenticité sont alimentées chez lui par des remises en question, des doutes, des inquiétudes totalement axées sur son art. D'aucuns y verront un manque d'assurance chez celui que le succès a récompensé tôt dans sa carrière. Il faudrait plutôt y voir une humilité, une recherche de dépassement doublée d'une lucidité au service du cinéma. Xavier Dolan, ou la pureté de l'artiste.

André Senécal, traducteur et rédacteur agréé  
Le 18 mai 2019

volant comme dans toutes nos entreprises citoyennes individuelles et collectives. Nos enfants et petits-enfants, et ceux des autres, ne méritent pas que nous les obligions à devenir des extraterrestres par la force de notre incurie environnementale et de notre cupidité morbide.

Si la haute direction de Desjardins ne nous semble pas encore comprendre l'urgence d'agir, il nous revient donc de le faire. Il existe des fonds sans hydrocarbures, plus verts que ceux mentionnés plus avant. Au besoin, on peut s'informer auprès de groupes environnementaux connus pour savoir ce qu'il en est. Chez Desjardins, il y a aussi de ces fonds d'investissement que le mouvement aurait intérêt à mieux faire connaître auprès de ses membres comme auprès de toute la population. Des fonds dont le rendement est à l'avenant de ce que nous voulons soutenir comme développement.

Il se peut que, ce faisant, on meure moins riche, financièrement parlant; ça reste à voir. Mais, comme disait mon père qui, avec ma mère de même sentiment, s'émerveillait des couchers de soleil et autres beautés naturelles de la planète bleue:

« Il n'y a jamais de camion de la Brinks pour suivre un corbillard jusqu'au cimetière. »

prétendument environnementaux ou technologiques propres de compagnies pétrolières, gazières et pipelières. Des compagnies milliardaires habiles à siphonner les fonds publics et privés pour poursuivre à bonne cadence leurs opérations demeurant malsaines à bien des enseignes partout dans le monde.

Aussi serait-il bon que tous les petits, moyens et grands investisseurs rencontrent leur conseiller financier pour faire en sorte que notre argent n'aille pas dans les puits sans fond des dites compagnies, mais plutôt dans la réalisation de projets en ligne avec ce que nous souhaitons vraiment comme modèle de développement mieux capable d'assurer un avenir meilleur à laisser à ceux et celles qui nous suivent. Il nous appartient de mettre la pédale plus douce, au

Or, quand vient le temps de désigner le grand responsable de cet enfer sur Terre qui se dessine à court horizon temporel, qui montre-t-on du doigt? L'homme, lui-même, et, pour beaucoup, ce avec quoi il carbure à fond la caisse: les hydrocarbures.

## Les pieds dans le bitume

J'aime Desjardins pour sa présence parmi nous et pour ce qu'il est comme mouvement coopératif en matière d'entraide aux échelles spatiales, entrepreneuriales et humanitaires. Mais, comme bien d'autres, je n'aime pas du tout que Desjardins s'entête à demeurer les deux pieds ancrés dans le bitume.

On nous apprend des fonds SociétéTerre équilibrés Environnement et Technologies qu'ils peuvent servir au financement de projets

## III MALTRAITANCE DES ENFANTS

## Plus jamais, mais pourtant

Marie-France Ouimet  
Avocate

Alors que les assises de notre démocratie sont ébranlées et après un temps de recul suivant le drame sans nom de la fillette de sept ans de Granby, je joins ma plume à celle de beaucoup d'autres.

L'identité de la victime décédée est protégée bien mieux que la société n'a su le faire pour préserver son humanité et, même si elle nous quitte dans l'anonymat, elle porte bien malgré elle les noms et les maux des autres enfants pour qui, eux aussi, le pire n'a pas pu être évité :

Aurore Gagnon, décédée à 10 ans, en février 1920, d'un empoisonnement du sang causé par des sévices répétés ;

Linda Tassé, décédée à 7 ans, en novembre 1971, des mauvais traitements de son père adoptif ;

Le bébé décédé à 20 mois au Saguenay, en juin 2016, alors qu'il était sur la liste d'attente de la direction de la protection de la jeunesse depuis vingt-trois jours ;

Rosalie Gagnon, décédée à 2 ans, en avril 2018, mutilée à coups de couteau et abandonnée dans une poubelle ;

Et bien (trop) d'autres.

En réaction à chacun de ces décès, les institutions et les citoyens se sont insurgés et nous avons entretenu l'espoir que « plus jamais » ça ne se reproduirait. Mais ça s'est reproduit. La médiatisation des abus fatals à Granby est une nouvelle fois déclencheur de volontés de réformes des lois et des définitions conceptionnelles comme celle de l'intérêt de l'enfant.

Certes, des lacunes importantes sont présentes dans notre système de protection de l'enfance et des virages, tant administratifs que judiciaires et législatifs, sont nécessaires pour que la protection des enfants maltraités soit mieux balisée, actualisée et adaptée à leurs réalités. [...]

Cependant, la non-ingérence qui était le mot d'ordre sous l'état patriarcal a significativement évolué grâce à l'entrée

**Nous devons nous donner les moyens pour entreprendre des actions concertées pour protéger nos enfants. C'est la seule façon de rendre hommage à la fillette de Granby partie trop tôt et de donner un certain sens à son martyre.**

en vigueur de la première loi sur la protection de la jeunesse en 1950. L'État peut désormais intervenir dans la sphère familiale pour protéger les enfants, et plusieurs mécanismes se sont développés pour ce faire, tels que le déploiement d'ententes multisectorielles, l'obligation de signalement, le code de priorisation du traitement du signalement et des définitions qui se précisent.

## Droit des enfants

Durant les trente dernières années, plusieurs études, commissions, recommandations et réformes ont considérablement fait avancer les droits des enfants. Ainsi, le statut des enfants est passé de celui de subalterne incomplet, exploitable et indissociable de l'adulte à celui de sujet de droit à part entière. De même, le droit des enfants à une protection adaptée au regard de leur vulnérabilité, de leur immaturité et de leur dépendance est largement reconnu, tant en droit national qu'en droit international.

Plusieurs apprentissages ont donc été réalisés. Pourtant, les rapports de force issus de la conception traditionnelle des enfants et du régime de la puissance paternelle ne peuvent pas être

considérés comme des reliquats du passé et demeurent d'actualité. Or, l'atroce destinée de la fillette de Granby nous implore d'arrimer la théorie à la pratique, un important décalage les séparant, pour assurer des prises en charge efficaces et renverser les déolantes statistiques.

De fait, la protection holistique des enfants n'est pas strictement intelligible et ne repose sur aucune opération mathématique, scientifique ou conceptuelle. Lorsqu'une tragédie aussi chargée émotionnellement que celle du décès d'un enfant de sept ans nous rappelle que nos priorités sociétales sont écorchées, il faut plus de cœur et moins de cérébral. [...]

## Appel à l'action

Des actions doivent être entreprises dès maintenant en injectant les fonds requis pour pallier le manque criant de ressources qui occasionne la pénurie, la surcharge et l'épuisement du personnel, les délais déraisonnables et les listes d'attentes dont sont victimes les enfants. Aussi imparfait que soit notre système, je ne peux pas me résoudre à ce que le principal effet indésirable de cette mort soit de miner la confiance du public, car trop d'enfants en besoin de protection ne seraient conséquemment pas signalés si un mutisme s'installait en écho à cette méfiance.

J'espère que l'élan de solidarité qui nous anime ne sera pas qu'éphémère et qu'il nous motivera plutôt à passer de la parole aux actes pour qu'un jour, « plus jamais » une autre fatalité de la sorte ne fasse les manchettes. Nous n'avons pas besoin de faillir à d'autres enfants pour que nous nous sentions, de manière durable, collectivement concernés et responsables.

Nous devons dès lors nous donner les moyens pour entreprendre des actions concertées pour protéger nos enfants. C'est la seule façon de rendre hommage à cette jeune fille partie trop tôt et de donner un certain sens à son martyre.

## III RECONNAISSANCE FACIALE

## De San Francisco à Montréal

PIERRE TRUDEL



La Ville de San Francisco a adopté la semaine dernière une ordonnance bannissant l'usage de technologies de reconnaissance faciale par la police et les autres instances municipales. Cette « ordonnance pour l'arrêt de la surveillance secrète » oblige les organismes relevant de la Ville à détenir une autorisation pour utiliser les technologies de surveillance. On prévoit aussi l'obligation d'évaluer les dispositifs déjà installés. San Francisco, ce haut lieu de la technologie, se positionne comme une pionnière dans l'encadrement de ces dispositifs à fort potentiel liberticide. Un potentiel contre lequel plusieurs organisations de défense des droits civiques et même une entreprise comme Microsoft ont appelé à prendre des mesures rigoureuses.

Cette réglementation serrée des outils de reconnaissance faciale n'a pas que des partisans. Plusieurs associations, notamment des associations policières, font valoir que ces outils peuvent être très utiles dans la lutte contre certains types de criminalité. Mais ce débat illustre l'impérieuse nécessité d'encadrer le recours à ce type d'outils technologiques. Il faut garantir la transparence dans l'utilisation de ces technologies. Car ce qui est redouté est l'usage occulte de tels procédés.

## Risques de préjugés discriminatoires

Les technologies de reconnaissance faciale, de plus en plus fondées sur des outils d'intelligence artificielle, sont susceptibles de comporter différents préjugés nuisibles à des catégories entières de la population. Comme le rappelaient cinquante des plus grands chercheurs en intelligence artificielle dans une lettre publiée il y a quelques semaines, ces outils ont des taux d'erreurs suffisamment élevés pour justifier des précautions sérieuses avant d'en autoriser l'usage à grande échelle.

Par défaut, les technologies capables d'identifier des individus régissent leurs comportements. Mais les présupposés sur lesquels elles fonctionnent ne sont pas détaillés dans des textes de loi discutés publiquement. Les préjugés pouvant se refléter dans les réglages de ces outils techniques sont intégrés dans les dispositifs conçus selon des logiques caractérisées par le secret industriel, donc à l'abri des regards du public.

Tout comme les lois et les réglementations émanant des États, de telles technologies doivent être déployées de façon transparente. Il est très risqué aussi bien pour les libertés fondamentales que pour la crédibilité à long terme de ces technologies de les laisser se développer sans supervision pour se désoler dans quelques années des ravages et autres effets pervers qu'elles auront engendrés.

Sans des mesures garantissant la responsabilisation des concepteurs et des utilisateurs des dispositifs de reconnaissance faciale, on se prépare une société qui sera effectivement gouvernée par les concepteurs des algorithmes et des autres procédés fondés sur les traitements massifs d'information. Car les règles qui régulent nos comportements sont de plus en plus inscrites dans les configurations techniques des objets connectés. Il faut en prendre acte et traiter ces normes techniques pour ce qu'elles sont.

## La loi québécoise

Dès 2001, le Québec s'est doté de l'une des lois les plus rigoureuses encadrant le recours à des données biométriques comme celles utilisées dans la reconnaissance faciale. L'article 44 de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information interdit d'exiger, sans le consentement exprès de la personne, que la vérification ou la confirmation de son identité soit faite au moyen d'un procédé permettant de saisir des caractéristiques ou des mesures biométriques. Afin de mieux contrôler la constitution de banques de données sur les caractéristiques ou les mesures biométriques des personnes, la loi impose que leur création soit préalablement divulguée à la Commission d'accès à l'information.

## Les technologies de reconnaissance faciale sont susceptibles de comporter différents préjugés nuisibles à des catégories entières de la population

La même loi impose de déclarer toute banque de données biométriques existante, même si elle n'est pas en service. Par conséquent, toute banque de données biométriques devant servir à l'identification des personnes physiques est sujette à une obligation de divulgation à la Commission d'accès à l'information.

La loi confie à la Commission un pouvoir étendu à l'égard des banques de données biométriques. Elle peut rendre toute ordonnance sur les règles qui gouverneront la confection, l'utilisation, la consultation, la communication et la conservation, y compris l'archivage ou la destruction des banques de données biométriques, notamment celles utilisées pour la reconnaissance faciale. Elle peut aussi en suspendre ou en interdire la mise en service, ou en ordonner la destruction si ses ordonnances ne sont pas respectées ou si une banque de données est utilisée de manière à porter atteinte au respect de la vie privée.

Au Québec, nous avons déjà une législation qui a vocation à encadrer les technologies fondées sur la biométrie. Il revient aux élus de s'assurer que cette législation encadre adéquatement le déploiement des technologies fondées sur la biométrie. De son côté, la Commission d'accès à l'information doit tenir à jour ses pratiques afin de garantir que le déploiement des outils de reconnaissance faciale s'effectue chez nous dans le respect des droits fondamentaux.

## Entre lassitude et exaspération

Robert Laplante  
Directeur de L'Action nationale

Voilà des années que ça dure. Le déluge de commentaires malveillants, les manifestations d'intégristes, le langage ordurier sur les pancartes, le mépris sous vernis universitaire, les mêmes sophismes ressassés, les finfinauds qui finfinaudent à Radio-Canada, tout cela n'aura fait que révéler ce qui traîne dans le fond du temps depuis trop longtemps déjà. Et cela n'a, à vrai dire, que peu de choses à voir avec le projet de loi 21. Ce qui se joue là et qui ne se terminera pas avec son adoption, c'est toujours le même déni, le même refus obstiné de consentir à quoi que ce soit qui pourrait avoir l'air d'une affirmation existentielle. Le Québec n'a pas droit à une différence non accréditée.

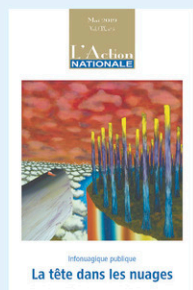
Il faut souffrir d'une singulière amnésie pour s'imaginer bien fondée la protestation contre l'usage de la disposition de dérogation, adoptée pour satisfaire les ténors *canadian* et leur faire cautionner la manœuvre du rapatriement. Il faudrait, au surplus, leur en reconnaître l'usage exclusif et le droit de statuer sur ce qui devrait être reconnu comme son usage légitime ? Il n'y a pas de limite à se vautrer dans la pensée annexée. L'utiliser permettra au gouvernement Legault de se tenir droit dans l'héritage de Papi-neau et de retourner les lois anglaises contre l'ordre imposé.

## La vie de la nation

Le projet de loi 21 n'est pas parfait, loin de là. Mais il a le mérite de bonifier la Charte des droits québécoise, parce qu'il renforce la légitimité de l'Assemblée nationale à définir les principes qui doivent fonder la vie de la nation. Car ultimement et fondamentalement, c'est de cela qu'il s'agit. Le statut de notre Assemblée ne devrait tenir que de l'autorité du peuple, et non de la marge de tolérance d'un État qui n'a jamais cessé d'en combattre le sens et la portée.

Ce qui se profile derrière les positions inconciliables qui s'affrontent plus ouvertement depuis le dépôt du projet de loi, ce ne sont pas d'abord des conceptions de la laïcité et ses modalités d'expression, c'est l'affir-

## Des Idées en revues



La tête dans les nuages

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons une version abrégée d'un texte

paru dans la revue *L'Action nationale*, mai 2019, volume CIX, n° 5.

mation de l'autodétermination et l'effort de l'inscrire dans une démarche d'esprit républicain. Le Canada nous en refuse le droit et l'expression. Il s'en est fait une doctrine d'État qu'il brandit avec une arrogance — et une violence symbolique, il faut être aveugle pour ne pas le voir — qui n'a d'égale que sa certitude de défendre le cœur de son identité nationale. L'ironie de la chose tient dans le fait qu'il tente de se faire croire que cette identité n'en est pas une, qu'elle tient du postnational. Il n'y a là qu'une ruse de la raison idéologique qui se fait passer pour une évidence ontologique. L'attachement au multiculturalisme, la sacralisation d'une existence nationale reposant sur le refus de se reconnaître ouvertement une culture de transmission et d'appartenance, ce n'est qu'une façon de se construire une différence en Amérique du Nord, une manière de ne pas se laisser absorber dans le *mainstream America* — tout en y participant allègrement. Le Canada aura choisi de se représenter comme un grand bazar en raison de son refus viscéral de se poser devant l'existence québécoise. Qu'il s'en convainque au point de se croire une supériorité morale et de s'imaginer un modèle pour l'humanité, c'est son problème et la source de notre enfermement dans la folklorisation.

Le projet de loi 21 permettra de faire un petit pas, si le gouvernement tient

bon. Et il faut qu'il tienne. L'épisode qu'il a inauguré a grandement servi au dévoilement d'un enjeu que trop de Québécois ne saisissent pas bien. Le multiculturalisme est un modèle d'intégration et de socialisation. Il encadre et vise à susciter l'adhésion à une représentation de la vie collective qui n'est pas compatible avec notre existence nationale. Les personnes, natives ou immigrées, qui se perçoivent et se projettent dans cet univers de représentation se réclament d'une légitimité et d'un ordre qui, par définition, tient pour subalterne et accessoire notre différence, notre réalité nationale.

## Fatigue culturelle

À défaut de placer le débat dans ce cadre existentiel, les discussions ne serviront qu'à exacerber les tensions. Une rationalité dévoyée par des contraintes de régime ne peut conduire qu'à l'érosion de la cohésion sociale. Une question nationale qui ne se dénoue pas empoisonne toute la vie. Entre lassitude et exaspération, la fatigue culturelle dont parlait Aquin reste la condition d'existence au Canada. Affirmer un modèle d'intégration sous l'esprit républicain et le placer au cœur du fonctionnement institutionnel, c'est s'arracher à la vie en mode mineur. C'est se donner les moyens d'entreprendre de construire la nation en choisissant de se donner des définitions des rapports entre l'État et la religion qui ne se définissent qu'en lien avec nos institutions. C'est entreprendre de faire des distinctions que d'autres nous refusent.

Il y a plus dans ce débat épuisé que la réitération des argumentaires et le dialogue de sourds ponctué d'injures préférées à grand renfort de feuilles d'érable. Il y a quelque chose à l'œuvre de plus puissant que la virulence des objections multiculturalistes. Quelque chose comme une aspiration à se faire maître de son destin. À s'assumer dans tous les risques, à commencer par celui de la liberté.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues* ? Écrivez à [rdutrisac@ledevoir.com](mailto:rdutrisac@ledevoir.com).

# Gauguin, le portraitiste

Sa manière de penser le portrait a renouvelé le genre, comme le montre une ambitieuse exposition du Musée des beaux-arts du Canada

JÉRÔME DELGADO  
COLLABORATEUR  
LE DEVOIR

Le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) ne s'empêtré pas dans un titre complexe : *Gauguin. Portraits*. Point. Tout est dans la simplicité et dans des petits détails. L'absence de prénom évoque la notoriété de l'artiste, son importance dans l'histoire ; le pluriel du second mot, l'ampleur de la thématique de l'exposition estivale à Ottawa.

Car le MBAC ne fait pas que rassembler les portraits du peintre et sculpteur français. Il étale le vaste programme esthétique de Gauguin. Avec lui, le genre « portrait », deuxième en importance dans la hiérarchie picturale (derrière la peinture d'histoire), est secoué. Pas une définition qui tienne.

« Avec grande surprise, j'ai découvert qu'il n'y avait jamais eu d'exposition sur les portraits de Gauguin. Même pas un livre. Pour une historienne de l'art, c'est l'Eldorado », s'exclame Cornelia Homburg.

La réputée dix-neuviémiste et spécialiste de Van Gogh, qui signe l'exposition *Gauguin. Portraits*, était déjà à l'origine d'un des grands succès du MBAC, en 2012. En effet, *Van Gogh. De près* est considérée comme l'exposition « la plus visitée des vingt années précédentes », selon les documents du musée.

« Les portraits ont souvent formé une partie de chaque rétrospective Gauguin », reconnaît la dame, dans un français exquis. « Ce qui est intéressant, dit-elle, c'est qu'on ne s'était jamais demandé ce que veut dire un portrait pour Gauguin. »

La manifestation estivale du MBAC repose sur cet objectif, bien que la commissaire admette qu'il soit difficile de s'arrêter sur une définition. Mise en chantier en 2015, *Gauguin. Portraits* est le résultat de recherches pointues. Pour les étayer : soixante-dix œuvres (peintures, sculptures, dessins, estampes), de quarante collections publiques ou privées.

## Influent Gauguin

Avec Paul Cézanne et Vincent Van Gogh, Paul Gauguin (1848-1903) est une des figures de proue du post-impressionnisme, période qui englobe plusieurs courants en rupture avec l'impressionnisme. Associé au symbolisme, Gauguin a laissé sa trace par son intérêt pour l'autre, entre ses visites de la Bretagne, « le premier dépaysement », et ses voyages en Polynésie, où il est mort.



Paul Gauguin,  
*La boudeuse*  
(*Faaturuma*),  
1891, huile  
sur toile,  
94 x 68,3 cm  
MBAC

Cornelia Homburg n'hésite pas à dire qu'il y a un avant et un après-Gauguin : « Picasso ou Matisse n'existeraient pas sans les portraits de Gauguin. »

Sa manière de penser le portrait renouvelle le genre. Il n'est plus question de faire dans l'authenticité, de présenter un individu, de reproduire les traits réels d'un visage. S'il fait parfois appel aux codes (pose droite, attributs dans les mains...), c'est pour mieux brouiller les pistes. Exagérés, imaginés, fictifs, ses personnages.

« Ignorant volontairement l'identité ou le milieu social de ses modèles, Gauguin a fait éclater la fonction traditionnelle du genre. Beaucoup des images qu'il a créées nous en apprennent

d'avantage sur lui-même et sur sa relation psychologique avec ses modèles que sur ces modèles », écrit Cornelia Homburg dans le catalogue de l'exposition, une volumineuse étude à laquelle ont contribué huit chercheurs.

## Un bois en vedette

« La star » : c'est ainsi que Cornelia Homburg désigne, avec son rire contagieux, l'œuvre à l'origine de l'exposition. La commissaire l'a découverte alors qu'elle travaillait sur l'exposition Van Gogh du MBAC. Il s'agit de la sculpture polychrome en chêne *Portrait de Meijer de Haan* (1889-1890), propriété du musée d'Ottawa depuis 1968. En vue de l'exposition qui

## Gauguin. Portraits

Au Musée des beaux-arts du Canada, du 24 mai au 8 septembre.

ouvre samedi, la star a été réévaluée et restaurée.

« Je la trouvais magnifique, unique, tout le monde me disait qu'elle était très importante, mais il y avait très peu de recherches sur elle. J'adore travailler avec une institution où il y a un chef-d'œuvre [par] où commencer », explique la chercheuse allemande.

Grâce à la restauratrice en chef du musée, Doris Couture-Rigert, Cornelia Homburg peut énoncer les matériaux et pigments utilisés par Gauguin pour le buste de son ami Meijer. Elle peut aussi affirmer que ce bois, l'artiste l'a trouvé brûlé.

Le buste aura sa propre salle dans l'exposition, là où les visiteurs le découvriront de manière inédite, au moyen d'images vidéo et par le toucher (d'une réplique). Au-delà de ses spécificités matérielles, l'œuvre *Portrait de Meijer de Haan* est emblématique du portraitiste Gauguin, selon la commissaire.

« Cet homme [de Haan] était tout petit, 1,49 m, chétif, bossu... Ça donne une idée de la façon dont Gauguin transformait ses modèles, affirme-t-elle. Parce que ce n'était pas [son intention] de représenter son ami, [mais] de superposer sur un personnage des idées sur la création artistique. »

## Construire son image

L'exposition sera portée par des thèmes, plus que par une chronologie : la Bretagne ici, Meijer de Haan là, puis les amis, Mallarmé, Arles, les femmes... Sans oublier l'autoportrait, que Gauguin a traité sous plus d'un angle, y compris à l'écrit. À l'instar de ses tableaux, son récit de voyage *Noa Noa*, souvent pris comme du béton tiré de la réalité, est une entreprise d'autofiction.

En bon symboliste, Gauguin détourne les premiers sens, enrobe ses motifs de mystère, au détriment d'une approche rationnelle. Ses propres *alter ego* vont du prisonnier au sage, du sauvage au Christ — le célèbre *Autoportrait au Christ jaune* (1890-1891) fait partie de l'exposition.

« L'artiste, martyr qui souffre pour son art, qui n'est pas compris par le monde, qui travaille à fond » : selon Cornelia Homburg, Gauguin se représente souvent ainsi. Dans *Autoportrait au Christ jaune*, où « il nous regarde et s'entoure de ses œuvres », même le pot anthropomorphe, à droite de la composition, sert ce propos. « Sur ce pot, il disait que c'était un autoportrait, qui représentait l'artiste dans la tourmente. Il fait vraiment des liens comme ça. C'est lui qui souffre, comme le Christ. C'est une position exaltée, très profonde chez lui. »

« Néanmoins, écrit Alastair Wright dans un des textes du catalogue, il faut se garder d'interpréter les autoportraits comme la manifestation fidèle de l'état d'esprit de l'artiste. Gauguin adorait faire son autopromotion, et chaque version de lui-même — que ce soit sous l'aspect d'un homme confiant ou hésitant — visait à propager une image de soi habilement construite. »

Après Ottawa, l'exposition sera présentée à la National Gallery de Londres.

# Un garçon coupé de sa propre humanité

## FRÈRES

SUITE DE LA PAGE A 1

d'atterrir dans un centre de rééducation, où il travaillera à la ferme. Mais allez arracher son idée fixe à un ado...

Le salafisme fait des ravages en Belgique par-delà les défaites du groupe armé Etat islamique en Syrie. Les cinéastes ne cherchent ni excuses ni explications complexes au radicalisme islamisme de l'âge tendre qu'ils mettent en scène. Ils ne se considèrent pas comme des sociologues, mais comme des témoins et des créateurs. Sauf que les problèmes causés par la religion fanatisée sont partie prenante de nos vies qu'ils menacent. Leur film réfrigérant frappe dans le mille.

•••••

Dans leurs notes d'intention, les Dardenne avouent que le personnage de

Ahmed leur a échappé, sans possibilité de construction dramatique pour l'extirper de sa folie meurtrière. Le défi du film fut d'êtreindre un héros imperméable à l'identification du spectateur. Il en tire aussi sa force.

Ahmed est un personnage clos, le plus hermétique de leur filmographie. Pourquoi, cette fermeture totale ? Son cousin fanatique s'est fait exploser. Youssouf, l'imam manipulateur, joue avec ses désirs de pureté absolue, qui coupe ce garçon de sa propre humanité, comme sous l'effet d'une drogue. Les images de martyrs et d'islamistes sur Internet font le reste. Il a 13 ans.

Les Dardenne avaient lancé la carrière de jeunes interprètes dans des films précédents, dont Émilie Dequenne et Jérémie Renier. Mais Idir Ben Addi se voit confiné à sa boîte obturée — ainsi l'exige le rôle — sur une gamme d'expressions limitée. On ne saurait parler de performance d'acteur,

juste de présence sourde, lourde, aveugle, parfois traversée de minces éclairs. Le film aborde avant tout par la bande les tentatives infructueuses de chacun pour lui permettre d'échapper à son hypnose. Amour, douceur, supplications, séduction : rien n'y fait. Ce jeune est grisé par le chant des sirènes.

Comme dans tout le cinéma de la fratrie belge, ce sont les corps qui parlent, une nuque, un trouble furtif quand une jeune fille au centre vient embrasser Ahmed en lui procurant ses premiers émois, les séances de prière sur le petit tapis, les pleurs de la mère, la douceur des intervenants. La caméra est dans la proximité, haletante, impérieuse, sans quête de joliesse, sans musique d'accompagnement, filant à l'essentiel des personnages.

La faiblesse du film ne repose pas sur la glaciation intérieure du jeune Ahmed — son axe et son thème —, mais sur la trop grande bonté des

**La faiblesse du film ne repose pas sur la glaciation intérieure du jeune Ahmed, mais sur la trop grande bonté des adultes, musulmans ou de culture chrétienne, qui s'agitent à ses côtés**

adultes, musulmans ou de culture chrétienne, qui s'agitent à ses côtés. Aucun réflexe de rejet, nulle manifestation d'islamophobie ne viennent tempérer la bienveillance de ceux qui l'entourent, comme s'ils étaient tous des saints, voués seulement au bien de cet enfant.

Les esprits sont à cran en Europe face au radicalisme islamiste. Présumons que la vie d'un jeune musulman en Belgique n'est pas toujours rose, surtout, comme ici, après qu'il a tenté d'assassiner son enseignante. Le personnage d'Ahmed devrait se heurter ici et là à des explosions de haine et de colère, bienséantes ou pas, surgies des traumatismes collectifs post-attentats.

La présence d'un personnage négatif, autre qu'un imam dans le camp adverse, aurait offert un contrepoint à ce déluge d'affabilité dont font preuve ici ceux qui militent pour le bon sens et la liberté. Cette absence de tension entre la famille et les intervenants affaiblit la proposition cinématographique par ailleurs forte et courageuse de ce film radical des frères Dardenne.

Odile Tremblay est l'invitée du Festival de Cannes.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

## RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.